

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 juin 2012

Absente Claire Chazelle (pouvoir donné à Michèle Sauvignet)

M. le Maire donne lecture des délibérations du conseil précédent, nous informe des demandes de permis de construire et de déclarations de travaux, et aborde l'ordre du jour.

1 – Délibération

Convention pour extension application ACTES

Le CM donne pouvoir à M. le Maire pour signer un nouvel engagement pour l'application ACTES qui permettra d'étendre la dématérialisation (envoi par web) de certains documents destinés au Conseil Général.

Délibération suite à suppression de la PRE pour instituer la Participation à l'Assainissement Collectif (PAC)

En application de la note du 8 juin 2012, le CM se prononce pour la suppression de la PRE (Participation au raccordement à l'égoût) et la remplace par la PAC à partir du 1^{er} juillet 2012.

Rapports sur l'assainissement et eau potable présentés au Conseil Municipal pour information

Nos stations d'assainissement sont régulièrement surveillées depuis une dizaine d'années ainsi que l'état du réseau et ont fait l'objet d'un rapport détaillé du service de la M.A.G.E (Mission départementale d'Assistance à la Gestion de l'Eau) au Conseil Général.

Ces rapports sont consultables en mairie et concernent l'un la commune et l'autre le département pour l'assainissement.

Le rapport annuel sur la qualité de l'eau est présenté par le délégué au Syndicat Laurent VILLARD. Il est consultable en mairie.

À noter : l'abonnement annuel (80,88 €) et le m³ d'eau (1,48 €) n'ont pas subi d'augmentation en 2012.

Qualité de l'eau potable : conformité du point de vue bactériologique : 96%

conformité du point de vue physico-chimique : 100%

Amendes de police

Le coût pour l'aménagement du carrefour du Champs d'Epines, avec un passage piéton se chiffre à 2070 €. Ces travaux sont liés à l'installation de l'abribus et sont nécessaires pour assurer la sécurité.

Le CM demande une aide financière à valoir sur le produit des amendes de police de 2011.

Ecritures d'ordre sur budget général d'investissement

Plusieurs dépenses non prévues au budget 2012 (achat four – mélangeur – tondeuse – local Bizay) entraînent des transferts inter-programmes sans mettre en cause le total général.

2-Intercommunalité

Pôle petite enfance (Voir éditorial Ecureuil de Juin)

Deux réunions importantes en juillet pour l'avancement du projet :

-10 juillet réunion à Marcilly entre Communauté de communes – Commune - M. le Sous-Préfet et le chef de service de la DDT en vue de s'expliquer sur les motifs invoqués pour le rejet de la demande de subvention en 2012 de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)

-11 juillet réunion du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes à Marcilly, avec à l'ordre du jour le dépôt par le Président de la Communauté de Communes du permis de construire du pôle petite enfance sur la commune de Marcilly

À noter : Le CM s'est prononcé à l'unanimité pour maintenir le projet déjà très avancé, pour s'efforcer de réduire le délai d'instruction du permis étant donné le retard pris par rapport au planning et pour soutenir l'engagement financier de la communauté de communes.

Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales

Le 13 juin 2012 le conseil communautaire, se prononce sur le principe du maintien intégral du FPIC au bénéfice de la seule communauté qui s'élève à 63 142 €.

Etude demandée par la Communauté de Communes sur l'habitat par A.C.E.I.F (Joël Galmiche) réunion du 31/05/2012

Lors d'une première réunion du 29 Juin 2012 à Marcilly, un questionnaire détaillé sur l'habitat dans la commune : évolution population – emploi – caractéristiques des logements – coûts des loyers et des acquisitions... a été examiné. Le même questionnaire est en cours d'examen dans les 17 autres communes. Rapport final pour 2014.

3-Travaux

Permis de construire : 3 chambres Relais du Châtel

Le permis de construire est déposé, il est en cours d'instruction, mais les travaux ne débuteront qu'en février 2013 lors de la fermeture du restaurant pour permettre les travaux nécessaires à l'hébergement : dalle au-dessus du bar..

Projet commerce Grand Coin

Les "promoteurs" du projet ont été encouragés à examiner une autre localisation. Le Conseil Municipal tient à conserver l'ensemble immobilier constitué avec le bâtiment du Relais du Châtel. Le local technique se révèle en l'état très utile et doit être amélioré en fonction des moyens financiers.

Local tennis à Lugnieux

Chantier achevé : coût 11 229 € TTC

Local Bizay - gros entretien

Les travaux nécessaires sur la toiture et les murs attenants ont été réalisés en juin pour la somme de 1887 €.Le portail installé a été réalisé à la charge du locataire, Christian PORTAILLER.

4- Groupe de travail sur numérotage des habitations. Rencontre avec la Poste

Le groupe de travail s'est rendu à Sail-sous-Couzan, le 8 juin, pour s'informer sur la mise en place de leur système de numérotation postale Il va maintenant travailler sur l'inventaire des voies par quartier.

Le 24 Juin à Juré, le Maire a assisté à une rencontre organisée par La Poste pour les maires des communes des cantons de Boën, Saint Georges en Couzan, Noirétable, disposant d'un service postal. Il a été fait état d'un regroupement des responsables postaux sur Boën. Le maintien des bureaux postaux pour les années à venir a été confirmé. Pour l'amélioration du service du courrier reposant sur la mise en place de numérotation stricte, le soutien technique de La Poste nous sera apporté.

5-Divers

Concours de fleurissement

La commune de Marcilly est inscrite au concours des villages fleuris, organisé par le conseil général.

La visite du Jury aura lieu, le vendredi 6 juillet à 8h45.

Concours village étoilé

Ce concours organisé par l'Association Nationale pour la Protection du ciel et de l'Environnement nocturne, est gratuit et décerne le Label "Villes et Villages Etoilés" 2012 (de 1 à 5 étoiles), aux communes qui comme la nôtre a fait des progrès dans une démarche volontaire, pour réduire la pollution lumineuse néfaste à la biodiversité nocturne et aux humains, et pour éviter les dépenses budgétaires et consommations d'énergie inutiles.

Succès ESMC Sénior 1

Nos champions de l'Entente Sportive Marcilly-Champdieu seront à l'honneur pour la fête patronale, le 22 juillet .

CCPA

La Communauté de Communes envisage une collecte de téléphones portables usagés dans chaque commune et de relancer une opération compostage. A suivre...

Goutelas- Rézinet

Gautier Grangeon, va quitter ses fonctions de directeur au centre culturel de Goutelas en septembre pour s'installer à Marcilly en vue d'accélérer son projet à Rézinet.(Ex maison Giraudias) Il vise l'ouverture de 3 chambres d'hôtes d'ici à un an.

Projet Lombardi

M. Lombardi souhaite améliorer la partie garage et pourra bénéficier d'une aide financière du Conseil Général pour son projet.

Un autre projet de sa société est à l'étude pour développer l'activité de vente et prêt de voiture.

Plan de sauvegarde

Reprise du groupe de travail consacré au Plan de sauvegarde en vue de la diffusion auprès de la population du DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)

Prochain conseil municipal le 27 juillet à 20 heures.